

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DE L'ARDECHE, ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE**  
**COMMUNE DE BORNE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 2 JUIN 2016**

Le Conseil municipal de Borne, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie de Borne le 2 juin 2016 à 19h30 sous la présidence de Thierry Champel, Maire.

Etaient présents : BOURREAU Henri, CHAMPEL Thierry, GLEYZE André, MICHEL Yves, ROUX René, TAILLAND Thierry.

Secrétaire de séance : MICHEL Yves.

**Objet : Lancement de l'étude pour la recherche de ressource en eau potable,  
Le Mas de Truc.**

Le Maire indique au Conseil que, conformément à ce que ce dernier avait décidé lors de sa précédente réunion, il a été demandé aux propriétaires de sources significatives à proximité du hameau de Mas de Truc l'autorisation de jauger leurs sources et de faire des prélèvements.

Tous les propriétaires questionnés à l'exception d'un seul, ont répondu favorablement à cette demande.

En conséquence, le Maire propose au Conseil de prendre une décision concernant le lancement sans tarder de l'étude de recherche d'une ressource en eau potable pouvant alimenter le hameau de Mas de Truc ; en effet, une telle étude n'a de valeur que si elle prend en compte les périodes de basses eaux.

Le conseil municipal de Borne décide d'un vote unanime de faire procéder par le cabinet d'étude en charge des dossiers du SIVOM de St Etienne de Lugdarès à une étude pour la recherche de ressources en eau potable en vue de l'alimentation du hameau de Mas de Truc.

Ainsi fait et délibéré à Borne le 2 juin 2016.

Pour extrait conforme, le Maire, Thierry CHAMPEL